

LES PRIX SYNAPSE 2012 DES INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA

Les Prix Synapse des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont décernés pour souligner l'importance des mentors dans la formation de la nouvelle génération de chercheurs en santé au Canada. Les Prix Synapse des IRSC rendent hommage aux personnes qui contribuent de façon exceptionnelle à la promotion de la recherche en santé auprès d'élèves canadiens des niveaux intermédiaire et secondaire.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Qui est admissible?

- étudiant à la maîtrise ou au doctorat ou boursier postdoctoral
- chercheur autonome
- groupe de recherche

Les candidats doivent être des mentors officiels du programme Synapse des IRSC au moment de leur mise en candidature. Ils doivent avoir participé à des activités fructueuses et soutenues de sensibilisation des jeunes des niveaux intermédiaire et secondaire en vue d'éveiller ou de soutenir leur intérêt dans la recherche en santé. Les candidats seront jugés d'après les résultats obtenus dans le cadre de ces activités. Pour devenir un mentor dans le cadre du programme Synapse des IRSC, les candidats potentiels n'ont qu'à créer un profil Synapse (les directives sont affichées à l'adresse www.synapse.irsc.gc.ca/prix).

PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Quiconque ayant une connaissance immédiate de l'apport d'une personne ou d'un groupe à la promotion de la recherche en santé auprès des jeunes peut proposer une candidature aux Prix Synapse des IRSC. Il est également possible de proposer sa propre candidature ou celle d'un groupe auquel on appartient.

Les mises en candidature doivent parvenir aux IRSC au plus tard le **vendredi 27 janvier 2012**.

Les anciens lauréats ne peuvent être mis en candidature une seconde fois.

Les lauréats recevront une bourse de 5 000 \$ et les groupes lauréats recevront une bourse de 10 000 \$ pour appuyer leurs activités de mentorat auprès des jeunes.

Pour plus d'information sur les Prix Synapse des IRSC, veuillez consulter notre site Web, à l'adresse suivante : www.synapse.irsc.gc.ca/prix.

La mise en candidature vise :

- un étudiant à la maîtrise ou au doctorat ou un boursier postdoctoral
- un chercheur autonome
- un groupe de recherche

Veuillez remplir le présent formulaire et joindre l'information suivante :

- une brève description des activités de mentorat du candidat auprès d'élèves du niveau intermédiaire ou secondaire (maximum de 3 pages);
- deux lettres de recommandation (1 page chacune);
- la mise en candidature doit aussi clairement démontrer que le candidat est un mentor Synapse des IRSC.

Nom, titre et adresse postale du candidat :

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Organisation (s'il y a lieu) : _____

Signature : _____ Date : _____

Nom, titre et adresse postale de la personne qui propose le candidat :

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Organisation (s'il y a lieu) : _____

Signature : _____ Date : _____

Veuillez faire parvenir les mises en candidature à :

Angela J. Whelan, Sensibilisation des jeunes et du public
Instituts de recherche en santé du Canada
160, rue Elgin, 9^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0W9
Tél. : 613-941-3409
Courriel : angela.whelan@irsc-cihr.gc.ca

Toutes les mises en candidature
doivent parvenir aux IRSC au plus
tard le 27 janvier 2012.



IRSC CIHR

Les décisions relatives aux Prix Synapse des IRSC sont définitives. Si aucune candidature n'est jugée convenable, aucun prix ne sera remis. Les personnes proposant un candidat doivent fournir le consentement écrit de ce dernier à sa mise en candidature, à l'information fournie dans la mise en candidature et, si le candidat est choisi, à la publication de son nom et d'une courte description de ses activités. Aucune autre information ne sera divulguée sans le consentement des bénéficiaires, qui acceptent de ne faire aucune réclamation aux IRSC à cet égard. En apposant sa signature, le candidat accepte de se conformer à ces règlements. Les mises en candidature et les documents d'appui deviendront la propriété des IRSC et ne seront pas retournés.